

Garanties d'emprunts pour la construction et l'aménagement de logements sociaux



Laval Agglomération

Florence AVRIL

Service Habitat

1 Place du Général Ferrié CS 60809

Tel : 02 43 49 43 85

florence.avril@agglo-laval.fr

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Laval Agglomération garantit les emprunts contractés par les organismes HLM intervenant sur son territoire. Les emprunts sont garantis à 100% par la Communauté d'agglomération.

TYPE D'AIDE

Garantie

SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Laval Agglomération.

TYPE DE BÉNÉFICIAIRES

Organismes HLM.

MONTANT DE L'AIDE (AIDES FORFAITAIRES) OU POURCENTAGE

Garantie des emprunts à 100%.

BILAN DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

Des garanties sont accordées tous les ans pour le remboursement d'emprunt.